



N° 11290\*01

**ACCORD PREALABLE POUR LE TRANSFERT D'ARMES A FEU ET DE MUNITIONS**  
 (art. 11 [4] de la directive n° 91/477/CEE et art. 10 [4] de la directive n° 93/15/CEE)  
 arrêté du 25 mai 1999

3. EXPEDITEUR 

1. Etat membre d'expédition :

2. Etat membre de destination : **FRANCE**

3. Expéditeur :

 particulier       armurier

4. Destinataire :

 particulier       armurier

Nom ou raison sociale

Nom ou raison sociale

Prénom

Prénom

Lieu et date de naissance

Lieu et date de naissance

Adresse ou siège social

Nationalité

Adresse ou siège social

N° téléphone

N° téléphone

N° fax

N° fax

Adresse de livraison

2. DESTINATAIRE 

5. Armes, munitions et leurs éléments :

Armes ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre  oui  
non1. PAYS D'EXPEDITION 

Catégorie		Type	Marque / Modèle	Calibre	Autres caractéristiques	CIP O/N	Nombre
Nle	C.E.						

--	--	--	--	--	--	--	--

EXEMPLAIRE POUR :

6. Demandeur de l'accord :

Nom, prénom ou raison sociale

Adresse

Date

Signature

Cachet

7. Accord préalable de l'Etat membre de destination :